



Givaudan rachète un autre 10% de ses actions

Genève, 18 juin 2003 - Le Conseil d'Administration de Givaudan SA a décidé de procéder à un nouveau programme de rachat d'actions. Il est prévu de racheter jusqu'à 800'000 actions nominatives (10% du capital actions). Lors de la prochaine Assemblée générale du 16 avril 2004, une réduction du capital actions – équivalent à 8 millions d'actions nominatives – sera proposée, à concurrence du nombre d'actions rachetées. La réduction de nombre d'actions augmentera le bénéfice par action.

Cette décision a été motivée par l'importance des liquidités disponibles, par un cash-flow élevé, par le prix attractif des actions, ainsi que par le manque actuel d'opportunités pour d'importantes acquisitions. De plus amples informations sur le rachat d'actions seront communiqués au début du programme.

Au 31 mars 2003, Givaudan a terminé avec succès son premier programme de rachat d'actions. Le 11 avril 2003, l'Assemblée générale a approuvé l'annulation des 725'627 actions nominatives rachetées et la réduction du capital actions de 8.3% à CHF 80'000'000. En outre, le dividende par action a été augmenté de 15.7% à CHF 8.10.

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter:
Peter Wullschleger, Givaudan Media Relations
5, chemin de la Parfumerie, CH-1214 Vernier
T +41 22 780 90 93, F +41 22 780 90 90
E-mail: peter_b.wullschleger@givaudan.com